

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE  
INTERCOMMUNAL (RPI) RONTIGNON-NARCASTET  
JEUDI 18 MARS 2021**

**Étaient présents**

Les parents d'élèves délégués : Mmes Bernadet, Fintoni et M. Duret pour l'école de Rontignon,

Mmes Rodrigues, Poumes pour l'école de Narcastet.

Pour la municipalité de Narcastet : M. Faux, Mme Molesin

Pour la municipalité de Rontignon : Mme Del-Regno et Mme Déleris

Les enseignantes .....: Mmes Favié, Pitaval et Touyarou pour l'école de Narcastet,  
Mmes Barrière et Riutort pour l'école de Rontignon ;

Excusés .....: M. Laporte-Fauret, Inspecteur de l'Éducation Nationale, M. Dudret (Maire de la commune de Rontignon), Mme Massalou (parent Rontignon) et Mme Hobon (parent Narcastet)

**1 . Effectifs / Répartitions rentrée 2020.**

**Effectif prévisionnel du RPI pour la rentrée 2021 après 2 nouvelles inscriptions au 20 février 2021 :**

|    | PS  | MS  | GS  |     |
|----|-----|-----|-----|-----|
|    | 18  | 17  | 20  |     |
| CP | CE1 | CE2 | CM1 | CM2 |
| 13 | 20  | 12  | 14  | 21  |

Total Rontignon : 55 (moyenne : 27,5 par classe)

Total Narcastet : 80 (moyenne : 26,7 par classe)

Total RPI : 135, soit une moyenne de 27 par classe.

**2 . Ouverture classe sur le RPI**

Au mois de Janvier, au vu des effectifs de novembre 2020, l'Inspecteur de la circonscription a contacté les directrices pour leur faire part de la proposition d'ouverture d'une classe sur le RPI.

Le Conseil Départemental de l'Education Nationale (CDEN) réuni le mardi 9 mars a acté cette création pour la rentrée de septembre 2021. Cette décision n'est pas révisable à la rentrée.

Après concertation avec les maires, il a été décidé que cette création de classe se fera sur l'école de Rontignon (un projet de construction de la troisième classe étant en cours). Cette troisième classe serait mise en place dans l'actuel dortoir qui sera lui déplacé dans la salle de motricité. Des rideaux occultants seront installés dans la salle de motricité.

### 3 . Présentation des comptes 2019-2020 (en PJ, le rapport d'activité de chaque OCCE)

5557 euros en compte à Narcastet en septembre

- Dans ce montant figure un reliquat de 600€ du plan bibliothèque entamé au mois de septembre.

10021 euros en compte à Rontignon en septembre

- Dans ce montant figure la subvention de 1500€ du plan bibliothèque non entamé au mois de septembre.

### 4 . Présentation des projets pédagogiques 2020-2021.

Cette année, en raison de la situation sanitaire, nous avons favorisé les projets avec interventions dans les classes.

#### a. Projets communs au RPI :

##### ✚ Échecs :

Tous les élèves de la moyenne section au CM2 ont participé à 4 séances d'1h30 d'apprentissage au jeu d'échecs avec un intervenant, Samy, animateur de l'Association "Ecole d'Echecs du Béarn". Cela a permis de développer la motivation, la concentration des élèves, d'encourager leur esprit d'autonomie et d'initiative et d'installer un environnement favorable à l'apprentissage en début d'année.

##### ✚ Projet "Football" :

Une intervenante de l'ASMUR viendra bénévolement faire 5 séances de découverte du football pour les classes de maternelle et CP et de pratique du football pour les CE1, CE2, CM1 et CM2.

L'objectif est d'organiser une rencontre sportive à la fin de l'année, avec les écoles de Mazères et d'Uzos si bien sûr les conditions sanitaires le permettent.

À Rontignon, les activités se feront soit dans la cour, soit sur le deuxième terrain de foot si cela est possible (demande est faite à la Mairie). Et à Narcastet, cette activité se déroulera au stade.

##### ✚ Natation

- ✓ Les élèves de GS, CP et 2 élèves non nageurs du CM se rendront à la piscine de Nay, sur la période allant du 27 mai au 24 juin 2021, soit 9 séances.
  - Le lundi de 14h45 à 15h30
  - Le jeudi de 10h30 à 11h15
- ✓ Les élèves de CE1 et CE2 se rendront à la piscine de Nay, sur la période allant du 29 mars au 20 mai 2021, soit 9 séances.
  - Le lundi de 14h45 à 15h30
  - Le jeudi de 10h30 à 11h15

### a. Projets à l'école de Rontignon

✓ **Projet Danse** : Sara Frossard, professeur de danse contemporaine intervient sur l'école depuis le vendredi 26 février à l'école pour les 2 classes. Son intervention va durer jusqu'au vendredi 2 avril.

✓ **Projet vélo** : cette année à l'école, notre thème est celui des transports. Nous avons demandé à des parents de l'école de passer l'agrément cycle afin de nous accompagner sur une sortie avec les MS et GS sur la voie verte en juin.

La sortie se fera sur le jour de décharge de la directrice (un mardi au mois de juin). Seuls les GS et les MS pouvant rouler sans stabilisateurs pourront participer à la sortie sur la voie verte. Les PS et les MS qui ne savent pas faire de vélo sans stabilisateurs feront des ateliers dans la cour de l'école avec la remplaçante de décharge de la Directrice.

✓ **Sortie** : une journée est en réflexion pour les 2 classes de la maternelle : il s'agirait de prendre le bus et d'aller voir la gare de Pau, le funiculaire, l'aéroport et la caserne des pompiers. Une demande de visite à la caserne des pompiers a été faite par la directrice mais malheureusement, pour le moment, ce n'est pas possible. Des parents de l'école travaillent à la SNCF, nous allons voir avec eux si une visite de la gare pourrait être organisée. Pique-Nique le midi vers l'hippodrome.

✓ **Les spectacles de 1,2,3 Pestacles à Uzos** qui étaient réservés l'année dernière ont été reportés à cette année mais pour l'instant nous n'avons aucune nouvelle. Nous ne savons pas si les spectacles seront maintenus.

✓ **Semaine des mathématiques en classe** : résolution de problèmes (un par jour sur une semaine) proposé par l'Académie.

### b. Projets à l'école de Narcastet

#### ○ Projets communs :

- Interventions dans les classes d'élèves infirmières et d'infirmiers dans le cadre du service sanitaire sur le thème de l'addiction, notamment aux écrans : actions menées en classe entre le 05/04/2021 et le 09/04/2021
- **Projet "Bien dans ma tête"** : c'est un programme de promotion du bien-être et de renforcement des compétences sociales et émotionnelles des élèves. Ce projet est financé par l'ARS de Nouvelle Aquitaine. Il propose aux enseignants des outils pédagogiques, une formation et des interventions dans les classes. 7 ateliers seront organisés dans chaque classe : période mars/avril pour les CP et CE, période avril/mai pour les CM.
- **Programmation** : Utiliser le matériel informatique : tablettes de l'école et robots Thymio prêtés par Canopé pour programmer le robot, avec l'aide du service civique (titulaire d'une licence en informatique).

#### ○ Projets spécifiques à chaque classe :

##### • Classe de CP :

- ✓ 1 atelier d'ombres dans la classe, mardi 02 février 2021, mené par la compagnie "les lubies" et un spectacle d'ombres "l'enfant éléphant", mardi 11 mai 2021, proposé par cette compagnie.

- ✓ Projet "Jardin" :
  - Ateliers au CLAB début juin : le jardin des plantes alimentaires, les insectes amis du jardinier, le rôle des oiseaux, l'atelier sensoriel des plantes odorantes et aromatiques, la mare et son écosystème, quels légumes en quelle saison ?
  - Visite chez un maraîcher (récolte de légumes)
  - Visite de Serres.
  - Remise en forme et réorganisation du jardin de l'école avec l'aide des parents d'élèves et du service civique.
- Classe de CE1/CE2 :
  - ✓ 1 atelier d'ombres dans la classe, mardi 02 février 2021, mené par la compagnie "les lubies" et un spectacle d'ombres "l'enfant éléphant", mardi 11 mai 2021, proposé par cette compagnie.
  - ✓ Spectacle "Les Géométries du dialogue" : le mardi 18 mai 2021
  - ✓ Intervention préhistoire : Une journée préhistoire sera organisée en juin. Une animatrice du musée de Brassempouy (dans les Landes) viendra à l'école. Des démonstrations et ateliers pratiques sont prévus tout au long de la journée : l'évolution de l'homme, le feu et la chasse, la gravure, les lampes à huile.
- Classe de CM1/CM2
  - ✓ 2 spectacles :
    - "Fracasse" : le jeudi 25 mars 2021
    - "Les Géométries du dialogue" : le mardi 18 mai 2021
  - ✓ Escrime. 6 séances d'initiation avec tenue et sabre en plastique (avec un intervenant)
  - ✓ Géologie. Découvrir son environnement proche.  
Le Gave : comprendre sa formation, son histoire et son évolution possible dans le futur.
  - ✓ Ecocène. La pollution de l'air à l'école : sensibilisation et solutions à envisager pour réduire cette pollution.

## 5 . Financement de ces projets - Subventions des municipalités (en PJ, le budget prévisionnel pour chaque école)

### a. Deux demandes de subventions ont été déposées auprès des municipalités au mois de février :

Pour les projets pédagogiques de cette année scolaire, les enseignants ont demandé une subvention de 11 € par élève à chaque municipalité.

- Soit 825 € x 2 pour l'école de Narcastet (75 élèves x 11 €)
- Soit 517€ x 2 pour l'école de Rontignon (47 élèves x 11 €)

Le conseil municipal de Narcastet délibèrera à propos de ces demandes début avril.

La municipalité de Rontignon a délibéré le 22 février 2021. Les deux demandes ont été validées.

#### b. Informations concernant les comptes "mairie"

Les écoles ont chacune un compte financé par les municipalités et réservé à l'achat du matériel pédagogique (livres, matériel papeterie, fichiers pédagogiques, matériel de sport...) qui se répartit sur l'année civile. Le budget est construit pour un montant de 49 € par élève scolarisé au 1er janvier de l'année scolaire pour la mairie de Narcastet.

Pour ce qui concerne la commune de Rontignon, le budget est construit pour un montant de 50 € par élève scolarisé au 1<sup>er</sup> janvier de l'année scolaire.

La municipalité de Narcastet verse 50€ par classe pour les cadeaux de Noël.

La municipalité de Rontignon verse 150€ par classe pour les cadeaux de Noël.

### **6 . Plan Bibliothèque d'école**

Dans le cadre du plan d'équipement pluriannuel, initié en 2018, en faveur du livre et de la lecture pour l'implantation ou la redynamisation d'espaces dédiés à la lecture dans les écoles, une dotation a été allouée à l'académie de Bordeaux au titre de l'exercice 2021.

En 2018, chaque école du RPI a déjà bénéficié de 1 500€ de subvention pour équiper les bibliothèques.

Cette année, les deux écoles ont à nouveau manifesté leur intérêt pour être destinataire de cette subvention.

Le montant minimum par école de cette subvention "Etat" est de 1.500 euros.

Il y a une participation obligatoire des mairies. Après concertation avec celles-ci, les deux municipalités s'engagent sur un montant de 150€.

### **7 . Questions Parents Ecole de Narcastet :**

- Les cycles natation sont maintenus.
- Photo de classe :
  - ✓ À Narcastet, le photographe sera contacté pour la mise en place des photos de classe sans masque.
  - ✓ À Rontignon, les photos des classes sont possibles car pas de masque pour les enfants.
- Installation de porte- manteaux sous le préau ou dans la salle de motricité : pour des raisons de sécurité pendant les récréations, aucun porte-manteau ne sera installé. Les enfants peuvent déposer les vêtements sur les appuis de fenêtre, le banc sous le préau et la tablette du préau.

- Garderie/Cantine école de Narcastet :
  - ✓ Affichage des menus : ils sont maintenant affichés, et apparaissent aussi sur le site de la maire de Narcastet.
  - ✓ Organisation de 2 services pour respecter les gestes barrières et diminuer le bruit dans la cantine : faute de temps et de personnels, deux services ne peuvent être mis en place.
  - ✓ Mise en place du Permis à points:

La fréquentation des services de cantine et garderie est soumise à l'acceptation du règlement intérieur en début d'année.

Le temps périscolaire est un temps de vie en collectivité construit autour de la sécurité, du respect de chacun et du respect des lieux.

Le non-respect récurrent de certaines règles a amené la mairie de Narcastet à réfléchir à un mode d'accompagnement qui conduirait à guider les enfants dans une méthode plus adaptée à leur compréhension du règlement intérieur par la mise en place d'un « permis de bonne conduite ».

Ce projet de suivi personnalisé à chaque élève ne doit en aucun cas être pris comme un moyen répressif et punitif mais plutôt comme un moyen éducatif pour accompagner les règles en vigueur et le cadre de vie dans la cantine et la garderie qui s'imposent à tous. Une présentation a été faite aux enfants par le personnel de la garderie et les enfants ont pu exprimer leurs remarques et questions à cette occasion.

Le « permis de bonne conduite » est un moyen d'illustrer les bonnes conduites mais aussi les mauvaises attitudes qui donneront lieu à la perte de points (certaines actions permettent de récupérer des points: à ce titre une analyse et un suivi personnalisé sera effectué chaque semaine afin de réévaluer le solde des points pour chaque enfant).

A partir de la perte de 5 points un courrier sera envoyé au domicile des parents pour les informer, la perte de la totalité des points donnera lieu à une convocation des parents pour discuter de la suite décidée.

Le « permis de bonne conduite » peut aussi être un moyen de discussion parent / enfant au sein du foyer afin de résorber certaines difficultés qui pourraient être révélées par ce biais.

- ✓ Réponse apportée concernant les punitions :

Les services de garderie et de cantine sont des services fréquentés par une majorité d'élèves de l'école de Narcastet. Depuis 2018, il est constaté des dégradations des locaux, des équipements collectifs, des jeux ainsi qu'une certaine « violence » entre enfants voire envers les adultes. Ces faits relatés figurent dans plusieurs comptes rendus des conseils d'école.

Ces comportements se poursuivent à l'heure actuelle. Ils ont un coût pour la commune. Pour cette année, divers achats (jeux, ...) d'un montant de 700 € ont été

effectués pour le périscolaire. Est-il normal que certains jeux se retrouvent sur le toit de l'école ?

Cette année, on remarque une progression dans la violence physique, mais également verbale auxquelles s'ajoute pour quelques-uns à l'heure du repas un non-respect du personnel qualifié mais aussi de la nourriture. La transgression des règlements intérieurs de la garderie comme de la cantine est fréquente.

La punition collective n'étant pas la meilleure des solutions, aucune infraction aux règlements ne sera désormais tolérée. La mairie n'a aucune obligation légale d'organiser ces services.

## 8 . Ecole maternelle de Rontignon : points mairie

- **Sécurisation des abords de l'école.** Une protection de la commande de l'ouverture du portillon située à l'intérieur de la cour de l'école a été créée. Elle a pour but d'empêcher les parents se trouvant à l'extérieur de l'enceinte et qui ont le "bras long" d'actionner cette commande pour pénétrer dans la cour de l'école. De plus, cette protection empêche l'utilisation de cette commande par les enfants, certains parents, au moment de la sortie, ayant montré aux enfants comment s'en servir.
- **Stationnement des véhicules des parents sur le parking de la mairie.** Le stationnement est interdit sur la rampe d'accès à la cantine et à la coursive située devant. Cet espace doit être laissé libre aux piétons. Les véhicules doivent stationner uniquement sur les emplacements identifiés au sol.
- **Autorisation des membres du conseil d'école pour la diffusion ouverte des adresses électroniques.**
  - ✓ Les élus de la commune de Rontignon disposent d'adresses électroniques en nom de domaine de la commune. Ces adresses sont donc publiques. Les élus de la commune de Rontignon demandent que leurs adresses ne soient pas masquées lors de la diffusion.
  - ✓ La gestionnaire du pôle et vie de l'élève à l'inspection académique, a rappelé que la règle pour l'envoi de mail faisant apparaître l'adresse du destinataire nécessite l'accord exprès de celui-ci. Suite à l'enquête du 08/01/2021 par mail auprès des membres du conseil d'école pour recueillir leurs décisions, il s'avère que des membres ne souhaitent pas voir leur adresse mail apparaître. Il a donc été décidé que nous continuerons à envoyer les ordres du jour, les convocations, les comptes rendus et autres informations en CCI.